



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2021  
À 19 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Période de questions des citoyens. (durée de 20 minutes - sujets qui ne sont pas inscrits à l'ordre du jour)

**DÉROGATIONS MINEURES**

3. **Demande de dérogation mineure – 1209, rue de la Commune – Zone R-3 274 – Dossier 2010-DM-427** – Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire le total des marges latérale minimales entre le bâtiment multifamilial et les lignes de lot.

Période de questions/commentaires;

4. **Demande de dérogation mineure – 1128, rue Descartes – Zone R-1 253 – Dossier 2010-DM-428** – Audition et décision sur la demande de dérogation mineure visant à réduire le total des marges latérales minimales entre le bâtiment unifamilial avec garage attaché et les lignes de lot.

Période de questions/commentaires;

**PROCÈS-VERBAUX**

5. **Procès-verbaux – Séance du conseil** – Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et celui des séances extraordinaires du 1<sup>er</sup>, du 7 et du 11 décembre 2020 tels que soumis.

**ADMINISTRATION/FINANCES**

6. **Finances**

A) Prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses pour la période du 6 novembre au 17 décembre 2020.

B) Prendre acte du dépôt par la trésorière du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2020.

C) Accepter la liste des certificats de paiement telle que préparée par le Service du génie en date du 15 décembre 2020, révisée par le Service de la trésorerie le 16 décembre 2020, montrant un total de 1 809 728,31 \$ et en autoriser le paiement.

7. **Travaux municipaux et appropriations d'une partie du surplus libre accumulé** – Décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser l'appropriation d'une partie du surplus libre accumulé comme suit :

- 100 000 \$ pour des travaux de réaménagement au Service des finances;
- 12 000 \$ pour les parcs et terrains de jeux;
- 200 000 \$ pour la plantation d'arbres dans les parcs et les rues;
- 30 000 \$ pour divers équipements de plus de 3 000 \$;

- 75 000 \$ pour le remplacement de l'unité de climatisation et chauffage à l'aréna;
  - 40 000 \$ pour la conversion des bâtiments municipaux aux produits d'éclairage à diode électroluminescente (DEL) et remplacement des pièces électriques;
  - 80 000 \$ pour la mise aux normes des systèmes d'alarme incendie.
8. **Appropriations au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels** - Approprier les sommes suivantes au fonds de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, à savoir :
- 30 000 \$ pour l'achat de bacs à fleurs, poubelles et mobilier urbain;
  - 20 000 \$ pour des panneaux de règlement et identification de parcs.
9. **Travaux municipaux et emprunts au fonds de roulement** – Décréter les travaux municipaux et projets suivants et autoriser la trésorière de la Ville à emprunter les sommes nécessaires au fonds de roulement remboursables sur une période de trois ans, à savoir :
- 5 000 \$ pour l'achat de balises pour pistes cyclables et pics;
  - 10 000 \$ pour divers projets de sécurisation;
  - 20 000 \$ pour le remplacement des lampadaires sur la rue Pomerol;
  - 20 000 \$ pour l'amélioration des boisés;
  - 20 000 \$ pour la remise à niveau du bassin de rétention Yvonne-Lacroix;
  - 10 000 \$ pour l'achat de conteneurs pour parcs (rangement et événements);
  - 25 000 \$ pour l'aménagement d'îlots de chaleur (achat de végétaux et de matériel pépinière);
  - 22 000 \$ pour l'achat d'un semoir pour la pépinière;
  - 15 000 \$ pour la réfection de la toiture du chalet de la piscine;
  - 25 000 \$ pour le remplacement de la rampe d'accès du chalet du parc Pellerin;
  - 4 000 \$ pour l'achat de filets protecteurs pour plateaux sportifs;
  - 15 000 \$ pour le remplacement de bandes de patinoires en pvc;
  - 10 000 \$ pour la mise à jour et l'ajout d'éclairage pour les parcs et édifices;
  - 10 000 \$ pour des clôtures diverses;
  - 25 000 \$ pour un concept d'ombrelle dans les parcs;
  - 20 000 \$ pour l'ajout de fontaine à boire dans les parcs et installation;
  - 20 000 \$ pour des aménagements d'espaces verts à entretien minimal;
  - 30 000 \$ pour le pavage dans les parcs (béton, bordures, pavé);
  - 15 000 \$ pour la mise à niveau des aires de jeux (copeaux et sable);
  - 25 000 \$ pour la mise à niveau des équipements électriques (transformateur, panneaux électriques, interrupteurs);
  - 30 000 \$ pour la mise à niveau de la génératrice au poste de police;
  - 25 000 \$ pour le remplacement du trottoir principal à la bibliothèque;
  - 15 000 \$ pour le remplacement des portes grillagées à l'aréna;

- 15 000 \$ pour la mise à niveau de la salle électrique;
- 15 000 \$ pour l'installation de bornes de recharge à divers bâtiments;
- 15 000 \$ pour le remplacement de l'éclairage extérieur de divers bâtiments par des produits d'éclairage à diode électroluminescente (DEL);
- 25 000 \$ pour le remplacement du logiciel de service de dette;
- 12 000 \$ pour le remplacement d'équipements événementiels;

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10. **Conseil – Désignation du maire suppléant** – Désigner, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, le maire suppléant à compter du 13 janvier 2021 jusqu'à la désignation de son remplaçant.
11. **Comité sur la reddition de compte – Dépôt du rapport** – Prendre acte du dépôt du rapport du comité sur la reddition de compte du 17 novembre 2020 conformément au Règlement RV-1650 sur la gestion contractuelle.
12. **Célébrant compétent – Désignation** – Demander au ministre de la Justice de désigner monsieur André Lapointe, directeur général par intérim et directeur du Service du génie, à titre de célébrant compétent pour célébrer les mariages et unions civiles.
13. **Communauté métropolitaine de Montréal – Versement de la quote-part** – Autoriser le versement de la quote-part 2021 de la Ville au montant de 617 311 \$.
14. **Pratique de la balle-molle – Signature d'une entente avec la Ville de Saint-Eustache** – Approuver le projet d'entente avec la Ville de Saint-Eustache ayant trait au partage de ressources pour la pratique de la balle-molle et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
15. **Collecte des matières résiduelles – Signature d'une entente avec la Ville de Mirabel** – Approuver le projet d'entente avec la Ville de Mirabel ayant trait à la collecte des matières résiduelles du 18 130, chemin de la Côte Nord et du 8775, rang Sainte-Henriette et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
16. **Développement des collections des bibliothèques autonomes 2019-2020 – Suivi des engagements** – Autoriser la bibliothécaire à engager des dépenses en acquisition de livres et publications en série édités au Québec au montant équivalent au résidu de la subvention accordée par le ministère de la Culture et des Communications pour la période 2019-2020, sans affecter les dépenses relativement à l'entente de développement des collections 2020-2021.
17. **Prêt de la Maison du citoyen et Place de la culture** – Autoriser l'utilisation gratuite de la Maison du citoyen et Place de la culture pour la collecte de sang organisée par Héma-Québec, les 1<sup>er</sup> et 2 février 2021.

## ORGANISMES

18. **Subvention – Divers organismes** – Autoriser le versement des profits générés par les revenus estimés d'affichage à l'aréna, pour l'année 2020, à divers organismes de la Ville identifiés à la liste du 6 décembre 2020.
19. **Odyscène – Signature d'une entente de subvention** – Approuver le projet d'entente sur le versement de subvention annuelle à l'organisme Odyscène, diffuseur régional en matière de spectacles et activités culturelles, pour les années 2021 à 2024 et autoriser la signature de tout document donnant effet à la présente.
20. **Demande de dons et/ou subventions** – Accorder un don et/ou une subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :
  - A) 200 \$ à la maison d'accueil pour femmes Le Mitan pour 2021.

B) 200 \$ à l'organisme Marraine tendresse pour l'année financière 2020-2021.

21. **Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides – Adhésion 2020-2021** – Autoriser le renouvellement de l'adhésion à titre de membre « Institutionnel » à l'organisme Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides au montant de 500 \$ toutes taxes comprises pour la période de septembre 2020 à août 2021 et remplacer la résolution 2020-10-432.

## PLANIFICATION ET URBANISME

22. **Statistiques des permis de construction** – Accuser réception des statistiques des permis émis au cours du mois de novembre 2020 montrant un total mensuel de 2 391 360 \$ et un cumulatif annuel de 90 266 756 \$.
23. **Approbation d'une demande de permis de construction** – Résidence unifamiliale – 115, rue Yvonne-Lacroix – Zone R-1 302.
24. **Demandes de certificat d'autorisation d'enseigne** –
- A) Approbation – Penningtons – 3200, avenue des Grandes-Tourelles – Zone C-3 405.
- B) Approbation – Restaurant Déjeuner AM Dîner – 2705, rue d'Annemasse – Zone C-3 405.
- C) Approbation – Mono Prix – 377, chemin de la Grande-Côte – Zone C-2 239.

## RESSOURCES HUMAINES

25. **Liste d'embauches trimestrielle** – Accuser réception du rapport d'embauches temporaires de personnel pour la période du 13 septembre au 18 décembre 2020, tel que dressé par la directrice par intérim du Service des Ressources humaines conformément au Règlement RV-1497.
26. **Embauches** – Autoriser les embauches suivantes :
- A) Chef de division géomatique, poste cadre à temps complet au Service des technologies de l'information.
- B) Menuisier, poste syndiqué régulier à temps complet au Service des travaux publics.
27. **Nomination au Service des travaux publics** – Nomination de monsieur Martin Charest, directeur adjoint au Service des travaux publics, à titre de directeur par intérim du Service des travaux publics à compter du 18 janvier 2021.

## CORRESPONDANCE

28. **Correspondance de la Commission municipale du Québec** – Dépôt du Rapport de la vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec du 15 décembre 2020 sur le processus encadrant l'adoption des règlements et de la lettre de la vice-présidente à la vérification.
29. Période de questions (20 minutes) (sujets inscrits à l'ordre du jour).
30. Communications de la mairesse au public.
31. Communications des conseillers au public.
32. Levée de la séance.
-